

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Acide Sulfurique
# CAS	Mélange
Usage du produit	Utilisé dans la fabrication des engrais, des explosifs, d'autres acides, de métal marinant et traitement de pétrole.
Fabricant	SODROX Chemicals Ltd. 7040 Wellington Road 124, R.R. #6 Guelph, ON N1H 6J3 CA Téléphone D'Affaires: 519-837-2330 No de télécopieur: 519-837-3300 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-363-6824

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER -- CORROSIF PROVOQUE DES BRÛLURES CUTANÉES ET AUX YEUX. TRÈS TOXIQUE. Peut être mortel si avalé ou inhalé.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.
Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide sulfurique	7664-93-9	60 - 100

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 20 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 20 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Cette substance peut, en cas d'inhalation dans les poumons, causer une pneumonie chimique ; traiter la personne affectée de manière adéquate. Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	Porter des gants imperméables et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Un examen médical immédiat est requis. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Non inflammable mais réagit avec la plupart des métaux pour former un gaz d'hydrogène inflammable. Durant un feu, des gaz irritants et fortement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre. Des gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.
Méthodes de nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	<p>DANGER -- CORROSIF</p> <p>Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.</p> <p>Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.</p> <p>Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.</p> <p>Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.</p> <p>Tenir le récipient bien fermé.</p> <p>Se laver soigneusement après la manipulation.</p>
Stockage	<p>Tenir hors de la portée des enfants.</p> <p>Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.</p> <p>Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.</p> <p>Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.</p> <p>Éviter le gel.</p>

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acide sulfurique	ACGIH-TLV MPT: 0.2 mg/m3 OSHA-PEL MPT: 1 mg/m3
Mesures d'ingénierie	Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque.
Protection des mains	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Sans couleur - ambre
Forme	Huileux Liquide
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Sans objet
État physique	Liquide
pH	0.3 (1N solution à 25°C/77°F)
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	-29.5 °C (-21.10 °F) (93.19% solution)
Point d'ébullition	276 °C (528.80 °F) (93.19% solution)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet

Pression de vapeur	0.0016 mmHg @ 40°C (104°F) (93.19% solution)
Densité gazeuse	3.4 Composant d'acide sulfurique (Air = 1)
Densité	1.84 @ 15°C (59°F) (93.19% solution)
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Miscible dans toutes les proportions
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible
Masse moléculaire	98.08 g/mol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit violemment avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Des bases. Agents de réduction. Le contact avec les métaux peut produire un gaz d'hydrogène inflammable.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre. Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide sulfurique	1020 mg/l/4h rat; 160 mg/m3 souris

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide sulfurique	2140 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.
Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets locaux	Très toxique par inhalation.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Il y a d'évidence suffisante que l'exposition professionnelle aux brumes acides inorganiques fortes contenant l'acide sulfurique est cancérogène.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Acide sulfurique 7664-93-9 A2 - Carcinogène humain suspecté (contenu en brumes acides inorganiques fortes)

IARC - Groupe 1 (Cancérogène aux Humains)

Acide sulfurique 7664-93-9 Monograph 54 [1992] (Occupational exposure to mists and vapours from sulfuric acid and other strong inorganic acids)

Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data		
Acide sulfurique	7664-93-9	96 Hr LC50 Brachydanio rerio: >500 mg/L [static]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data		
Acide sulfurique	7664-93-9	24 Hr EC50 Daphnia magna: 29 mg/L
Persistance et dégradabilité	Pas disponible	
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible	
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible	
Effets sur l'environnement	Nocif pour la faune et la flore aquatiques.	
Toxicité aquatique	Pas disponible	
Coefficient de partage	Pas disponible	
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible	
Autres effets adverses	Pas disponible	

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Acide sulfurique

Classe de danger 8

Numéro UN 1830

Groupe d'emballage II

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières A3, A7, B3, B83, B84, IB2, N34, T8, TP2, TP12

Exceptions liées au conditionnement 154



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Acide Sulfurique

Classe de danger 8

Numéro UN 1830

Groupe d'emballage II



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide sulfurique 7664-93-9 1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie D-Division 1A, Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide sulfurique 7664-93-9 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances EPCRA RQs

Acide sulfurique 7664-93-9 1000 lb EPCRA RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 302 Extremely Hazardous Substances TPQs

Acide sulfurique 7664-93-9 1000 lb TPQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Acide sulfurique 7664-93-9 1.0 % concentration de minimus (aérosols acides comprenant des brumes, vapeurs, gaz, brouillard, et d'autres formes aéroportées de toute dimension particulaire)

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Acide sulfurique 7664-93-9 Présent

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide sulfurique: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Oui

Section 302 substance extrêmement dangereuse Oui

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Substance dangereuse

Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acide sulfurique 7664-93-9 Présent

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminant Carcinogens

Acide sulfurique 7664-93-9 ACGIH Carcinogen

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Acide sulfurique 7664-93-9 Présent (aérosol)

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acide sulfurique 7664-93-9 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acide sulfurique 7664-93-9 Extraordinairement dangereux

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acide sulfurique 7664-93-9 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acide sulfurique 7664-93-9 sn 1761

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acide sulfurique 7664-93-9 1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants

Acide sulfurique 7664-93-9 0.012 mg/m3 (toxiques chroniques); 0.1 mg/m3 (toxiques systémiques aigus)

U.S. - Ohio - Extremely Hazardous Substances - Threshold Quantities

Acide sulfurique 7664-93-9 500 lb TQ

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acide sulfurique 7664-93-9 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acide sulfurique 7664-93-9 Toxique; Inflammable

Nom du stock

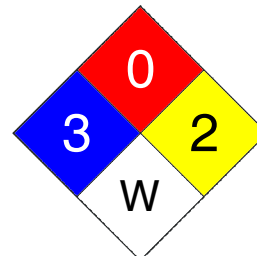
Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	2
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication	06-Jan-2012
Date en vigueur	15-Fév-2012
Date d'expiration	15-Fév-2015
Préparé par	Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

Note : la responsabilité d'assurer un milieu de travail sûr appartient à l'utilisateur. L'information ici contenue concernant les risques pour la santé et la sécurité ne constituent qu'un guide pour l'utilisateur, qui est donc obligé à prendre les mesures requises, instruire les employés et développer des procédures de travail sécuritaires pour avoir un milieu de travail sûr. L'information ici contenue est, à notre connaissance, exacte. Puisque les conditions et les modes d'utilisation et de manipulation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune obligation et nous nous désistons expressément de toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du produit. Il appartient à l'utilisateur la responsabilité de se mettre en conformité avec toutes les règles et tous les règlements applicables.

Attention: Destinataire des produits chimiques / coordinateur de FSS - Dans le cadre de notre engagement au sein de l'Association Canadienne des Distributeurs de Produits Chimiques (ACDPC) - Responsable Distribution® initiative, Sodrox Chemicals Ltd exige, comme condition de la vente, l'obligation de transmettre la/les FSS/s ci-jointe/s aux employés affectés, clients et utilisateurs finals. Sodrox Chemicals Ltd. vous enverra, à votre requête, toute information supplémentaire disponible concernant la manipulation, la santé et la sécurité.